

Cfdt:

CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Un employeur qui refuse ostensiblement d'avancer

La CFDT-CCI a dénoncé, à travers des propos liminaires virulents, le coupable immobilisme, l'irresponsabilité et l'incompétence de l'employeur face à l'ampleur de la réforme des CCI. Ces derniers n'ont pas daigné réagir et la Commission Paritaire Nationale (CPN) du 16 octobre s'est déroulée comme si de rien n'était... et d'ailleurs il ne s'est rien passé...

L'employeur :

- ne propose rien de constructif ;
- refuse de discuter et reste campé sur ses positions ;
- s'oppose systématiquement à toute proposition ;
- n'anticipe pas sur la future organisation des CCI.

De son côté, la **CFDT-CCI** a proposé des avancées sur :

- la **médecine du travail** avec un suivi renforcé permettant une meilleure prévention et une protection accrue de la santé des agents ;
- les **travailleurs nomades** avec une définition des conditions d'exercice des collaborateurs se déplaçant fréquemment ;
- la prise en compte **des temps de déplacements professionnels** comme temps de travail effectif ;
- la **mutation fonctionnelle** avec un encadrement de son utilisation par l'employeur notamment la limitation de son usage abusif.

Aucune de ces propositions n'a été retenue par l'employeur qui les a renvoyées à de prochains « supposés » Groupes de Travail. Par contre, l'employeur a admis négocier avec les DG pour la transformation de leur statut (le fameux Titre II). Des sommes faramineuses seraient évoquées...

D'après vous qui prépare l'avenir des CCI et de ses agents ?

Nos propos liminaires se sont malheureusement révélés prémonitoires.

**L'employeur a mis en avant son principal point fort :
ne rien décider, ne rien faire.**

TOUT LE MONDE
EST LÀ POUR S'EXPRIMER,
MAIS SI CHACUN SE TAIT
ÇA IRA PLUS
VITE !!!



Si l'employeur se comporte de la même façon devant l'Etat, la galère CCI n'est pas prête d'arriver à bon port ...

Rejoignez la **CFDT-CCI** !

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

 facebook.com/cfdt_cci

 twitter.com/cfdtcci

 www.cfdt-cci.com

2 rue Adolphe Jullien - 75001 PARIS - 07 87 12 50 40 – permanence@cfdt-cci.com